

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT :

Laon, le 24 août 2023

Des moyens supplémentaires pour le département de l'Aisne

Gérald DARMANIN rappelle que 1,3 millions d'euros supplémentaires seront alloués à la lutte contre les feux de forêt dans le département de l'Aisne.

La saison des feux de forêts 2022 a démontré que l'ensemble du territoire national pouvait être touché par des feux d'une très grande intensité. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, la mise à disposition des services d'incendie et de secours, d'un fonds de 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires.

Ce dispositif a pour vocation de permettre l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Ce sont plus de 1100 véhicules de lutte contre les feux de forêts qui vont être acquis au plan national, avec ce fond de soutien.

Pour permettre une attribution équitable de ces fonds, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a mis en place une procédure de concertation de l'ensemble des présidents de département. Ainsi tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50 % des investissements.

Au regard des investissements demandés, le service départemental d'incendie et de secours de l'Aisne va bénéficier d'une subvention de 1,3 millions d'euros, ce qui permettra l'achat ou la rénovation de 13 véhicules de lutte contre les feux de forêt.

**Pôle départemental de la communication interministérielle**

**Préfet de l'Aisne**

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69  
Mél.: [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : [www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr).

2, rue Paul Doumer - CS 20656  
02010 LAON Cedex

 [Préfet de l'Aisne](#)  [@Prefet02](#)

